

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA LBF DU 26 NOVEMBRE 2020

Ce conseil d'administration s'est tenu par conférence télévisuelle.

Présences

+ Administrateurs prolongés ou nommés par l'AG du 30 septembre : François Hauseux, Thomas Monticelli, Philippe Goffioul, Dominique Stuyck, Philippe Roy, Jacqueline Jassogne, Michel Haubert.

+ Administrateurs désignés par le District BBW à coopter : Berthe Guisset, Laure Mommaerts

+ Administrateurs suppléants : Nicole Maréchal, Gérard Degrez.

La séance est ouverte à 20 h et présidée par Dominique Stuyck.

Ordre du jour

L'ordre du jour comprend les points suivants :

- + attribution des fonctions au sein du CA
- + cooptation de deux administrateurs
- + Bridge Info
- + reprise suivant l'évolution de la situation sanitaire.
- + divers

1. Attribution des fonctions

Après concertation entre administrateurs, les fonctions au sein du C.A sont réparties de la façon suivante :

- Présidente du C.A : Dominique Stuyck
- Vice-Présidente : Jacqueline Jassogne
- Trésorier : Philippe Goffioul
- Secrétaire : Michel Haubert

Toutes ces désignations ont été faites à l'unanimité des administrateurs. La présidente souligne qu'elle accepte son poste dans une optique de relais.

Le Conseil d'Administration mandate le trésorier, Philippe Goffioul, pour effectuer toutes les démarches auprès des banques en vue des transferts de signatures. Le trésorier souligne la nécessité d'avoir un PV de ce CA signé en original par tous les administrateurs.

2. Cooptation de deux administrateurs

Suite à leur désignation par l'assemblée générale du district BBW, Mesdames Berthe Guisset et Laure Mommaerts sont cooptées à l'unanimité comme administrateurs. La prochaine Assemblée générale devra entériner cette cooptation.

3. Bridge Info

Suite à la décision du CA du 30 septembre, Bridge Info sera disponible en version électronique à partir de janvier 2021. Seule les membres qui le souhaitent expressément continueront à recevoir la version papier qui sera payante à partir de 2021 ; En conséquence :

- Pour recevoir la version électronique en pdf, les membres seront invités à indiquer leur adresse mail sur le site lbf.be.
- Ceux qui souhaitent recevoir la version papier devront se rendre sur la boutique de ce même site et payer 15 euros ; cette somme sera considérée comme un acompte pour les 5 premiers numéros payants à partir de septembre 2021. Le coût réel de ces numéros dépendra du nombre d'exemplaires à imprimer.
- Il faudra prévoir des exemplaires papier pour les annonceurs et pour les manifestations spéciales

4. Perspectives de reprise des activités

La reprise des activités des cercles et des compétitions de la Ligue dépendra de l'évolution de la situation sanitaire et des décisions des autorités qui en découleront. Il semble peu probable que cette reprise puisse se faire avant janvier. La présidente suggère d'élaborer des protocoles de différentes couleurs, jaune, orange, rouge suivant les contraintes sanitaires.

Un tour de table des administrateurs montre que la présence dans les cercles a été assez faible entre les deux confinements et que la crainte existe qu'il en soit de même à la reprise ; Une suggestion serait d'organiser des simultanés dans les clubs afin que les paires puissent se comparer à un grand nombre de concurrents ; cette organisation existe en France et serait possible techniquement.

5. Divers

Bénévolat : la révision de la fiscalité sur la rétribution des bénévoles des clubs sportifs est prévue dans l'accord de gouvernement : voir le document de l'ASF à ce sujet.

L'ordre du jour épuisé, la réunion du CA s'est terminée à 21 H.

